

Rapport Moral Assemblée Générale du 20 septembre 2023 à Saint-Benin d'Azy

Après 3 années scolaires impactées par la situation sanitaire, 2022-2023 nous a enfin permis de retrouver une activité normale et de vivre une saison sportive complète. La dernière période 21-22 avait été encourageante et avait démontré la volonté des enseignants comme des enfants de renouer avec les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Cependant, à l'aube de cette saison, nous partions un peu dans l'inconnu. Allait-on retrouver les écoles qui avaient mis l'USEP entre parenthèses ? Les enseignants, mis à mal par ces 3 années difficiles, allaient-ils avoir l'envie et l'énergie de redonner de leur temps à l'USEP ? Les enfants, contraints à une longue inactivité physique et à un repli sur eux-mêmes allaient-ils avoir envie de partager des rencontres sportives avec d'autres enfants inconnus ? Les parents allaient-ils les inciter à venir ? Et nous-même, Comité Directeur USEP allions-nous retrouver notre dynamique collective alors que nous n'avions eu que peu de possibilité de rassembler l'ensemble du CD ces 3 dernières années.

Aujourd'hui à toutes ces questions nous pouvons répondre par l'affirmative.

En effet, comme vous pourrez le constater à l'écoute ou à la lecture du rapport d'activité, tous les voyants quantitatifs sont au vert. Nous avons aujourd'hui dépassé notre nombre de licenciés d'avant covid pour revenir près de notre niveau record de 2016. Il faut certes comparer ce qui est comparable car ce nombre inclut les nouveaux licenciés issus de la Cité Educative. Mais il faut aussi avoir à l'esprit la perte de plus de 2000 élèves dans le département depuis cette date. Les activités elles aussi se sont multipliées avec l'année dernière un nombre record d'organisations départementales. Plus que jamais, nous essayons de travailler en cohérence avec les autres acteurs du sport et de l'éducation du département ce qui nous a amené à développer les partenariats, plus de 40 l'année passée sur nos manifestations.

2022-2023 a vu une innovation importante dans notre fonctionnement. En effet, pour la première fois, par le biais de l'instauration de la Cité Educative sur la ville de Nevers, la totalité des élèves des 4 REP ont pu bénéficier d'une licence USEP et des activités que nous proposons. Il s'agit d'une formidable opportunité à la fois pour l'USEP58, pour les enseignants de REP et bien sûr avant tout pour les enfants des quartiers Neversois. Mais il s'agit également pour nous d'un bouleversement culturel. En effet, pour la première fois nous nous adressons à des enseignants n'ayant pas fait une démarche volontaire d'adhésion à notre fédération. L'enjeu consiste donc à faire découvrir notre fonctionnement associatif, à faire partager nos valeurs, et à convaincre par l'exemple le maximum d'enseignants, mais aussi de parents à aller au-delà d'une simple consommation de nos rencontres sportives et associatives. C'est déjà le cas pour une partie d'entre eux qui se sont engagés sur nos rencontres Hors Temps Scolaire mais il nous faut encore aller plus loin dans ce sens.

Depuis septembre 2022 l'USEP58 a le plaisir d'accueillir en son sein une sportive de haut niveau en la personne de Migna Touré, internationale de basket issue de la

Nièvre. Elle a gentiment accepté de devenir notre marraine. Cela s'est traduit par des échanges écrits ou vidéos et une soixantaine d'Usépiens Nivernais ont pu la voir jouer et discuter avec elle lors d'un match de Ligue féminine pro à Bourges.

Nous pouvons donc dresser un bilan très satisfaisant de cet exercice 2022-23 et en cette rentrée 2023-2024, la dernière avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris on peut penser que de nouvelles écoles nous rejoindront encore, portées par l'élan suscité par ces derniers.

Et pourtant, paradoxalement nous sommes à la fois en colère et préoccupés.

En colère parce qu'à l'heure où nos dirigeants multiplient les déclarations indiquant vouloir faire du sport « un des fondamentaux de l'école » (Emmanuel Macron), ou mettre « la pratique sportive au cœur de l'éducation » (Gabriel Attal), aucun signal positif n'est donné au sport scolaire. Les mesures annoncées (30 minutes d'activité physique quotidienne – tests d'aptitude sportive dès la 6ème – labellisation génération 2024) ne compensent pas l'accent mis depuis des années par le ministère de l'Education Nationale sur les « fondamentaux » Maths et Français au détriment des autres matières. Nous pensons que le meilleur moyen d'effectuer 30 minutes d'APQ préconisées serait déjà de permettre aux enseignants de rendre effectives les 3 heures d'EPS prévues à l'emploi du temps. Cela nécessite davantage de formation, de matériel et d'équipements sportifs. Pour ce qui nous concerne, aider et promouvoir les enseignants impliqués dans l'USEP aurait pu constituer pour l'Education Nationale un levier efficace, puisqu'il est reconnu que ceux-ci font pratiquer davantage d'activités sportives à leurs élèves. Pourtant l'engagement bénévole, le projet associatif autour de l'école de l'USEP ne sont pas reconnus dans le cadre des missions complémentaire du Pacte. Quel paradoxe alors même que le Ministère a confié à l'USEP, dans la convention qui nous lie, une mission de service public visant à l'engagement civique et social des élèves et à la construction d'une culture sportive. Préoccupés parce que plus localement, sur notre territoire, nous ne bénéficions pas de la part de la DSDEN du même soutien que les autres départements de Bourgogne-Franche Comté, alors même que notre volume d'activité est un des plus important de la région. Nous sommes en effet toujours le seul département à ne pas disposer d'un moyen Education Nationale sous la forme d'un Chargé de mission du sport scolaire, prévu par le Ministère depuis 2019. Longtemps, les difficultés de carte scolaire nous ont été opposées pour justifier ce manque. Cet argument n'était pas recevable cette année. Nous sommes également le seul département à ne pas avoir de déclinaison départementale de la convention nationale MEN-USEP.

Préoccupés parce qu'il est de plus en plus difficile de réunir nos bénévoles pour préparer nos rencontres, construire des documents pédagogiques et même encadrer nos rencontres devant la multiplication des réunions institutionnelles et des nouvelles missions les soirs et les mercredis.

Préoccupés également de l'impossibilité de pouvoir disposer de remplaçants sur quelques journées pour travailler en longueur à la conception de documents

pédagogiques ou de nouvelles formes de rencontres, comme cela était le cas par le passé.

Préoccupés parce le volume de travail demandé à notre délégué départemental est en augmentation constante et que malgré l'engagement et l'efficacité d'Elie il y a un moment où cela risque de devenir impossible à assumer.

Alors oui, malgré cela, l'USEP58 se porte bien mais nous devons rester vigilants pour que cela perdure. L'USEP58 se porte bien grâce à l'engagement de son délégué et de ses bénévoles, membres du Comité Directeur, mais aussi présidents, secrétaires, trésoriers, membres de nos plus de 60 associations d'écoles, enseignants, parents. Avec 400 à 600 adultes licenciés selon les années, la Nièvre est le département de Bourgogne-Franche Comté ayant la vie associative la plus développée. C'est avant tout le plaisir de faire bénéficier aux enfants des écoles publiques du département d'activités sportives et associatives riches humainement qui motive nos animateurs. Mais un peu de reconnaissance de la part de l'institution, en termes de moyens, permettrait sans doute de maintenir la flamme des bénévoles, bénévoles à qui l'Education Nationale confie une mission de service public importante dans notre contexte sociétal actuel. Pour rappel, dans le second degré, cette mission (sans les volets formation ou réflexion pédagogique que nous assumons) est remplie par nos collègues professeurs d'EPS dans le cadre de leurs horaires.

Heureusement, de nombreux partenaires nous accordent cette reconnaissance, nous font confiance et nous permettent de fonctionner. Je profite de cette tribune pour remercier notamment le Conseil Départemental et les services de l'État (Préfecture, Prévention Routière, SDJES) pour leur soutien financier, les collectivités locales pour leur prêt d'installations ainsi que nos partenaires sportifs (CDOS, comités départementaux) et associatifs. Merci également à l'USEP Nationale, au CRUSEP et à la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre.

Je terminerai ce rapport moral en saluant deux membres de notre comité directeur qui ont quitté le département, Emilie Garruchet et Caroline Brisedoux. Merci à vous, Emilie et Caroline pour votre engagement fort et durable au sein de l'USEP 58.

En cette année de Jeux, nous restons combatifs, solidaires et déterminés afin de proposer au maximum d'enfants Nivernais des rencontres sportives et associatives de qualité, et, en cette année particulière, d'accompagner les enseignants pour qu'ils puissent donner à leurs élèves une culture olympique et paralympique.

Olivier PIERRE
Président USEP 58